

# L'installation de turbines industrielles dans votre village : *Les collines de La Sonnaz*



*Pale d'une Eolienne "Enercon E-126" à Werdum (Allemagne) © Werdumer Blatt 2014*

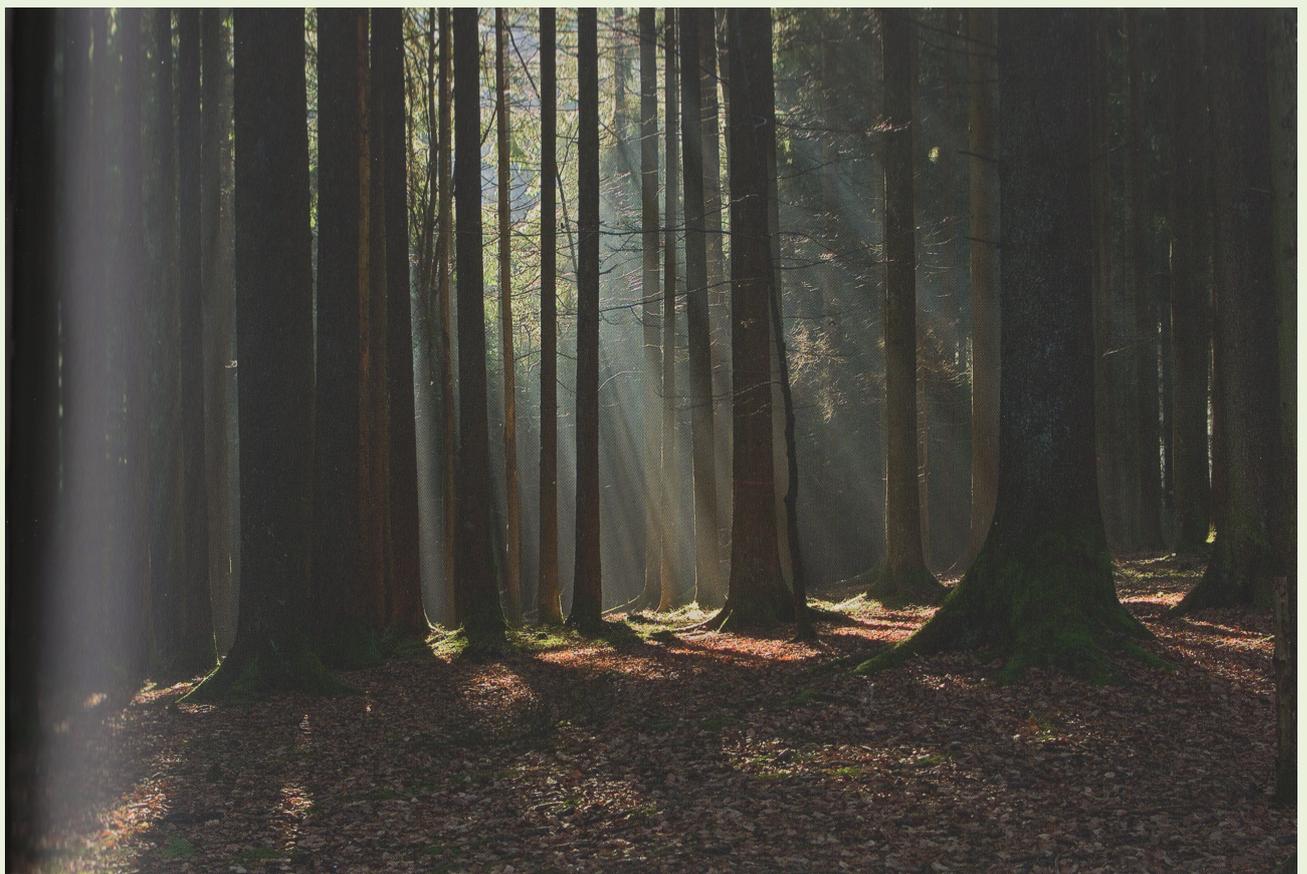


## L'installation de turbines industrielles dans votre village

La brochure est destinée aux Conseils communaux de :  
Belfaux, Courtepin, La Sonnaz, Misery-Courtion

Contenu:

1. Plan directeur cantonal, la zone éolienne "Collines de la Sonnaz"
2. Les intérêts en jeu
3. L'envergure d'un projet éolien
4. Les problèmes
5. Le Conseil communal veut de telles installations : comment faire ?
6. Le Conseil communal ne veut pas de telles installations : comment faire ?
7. L'intérêt national des installations éoliennes mis en question
8. L'intérêt international de la migration des oiseaux
9. Qui sommes-nous ?



*Forêt du Gibloux. "Paysages culturels fribourgeois" ©Markus Peissard*

## 1. Plan directeur cantonal, la zone “Les collines de La Sonnaz”

Les communes suivantes sont concernées par la zone éolienne du plan directeur cantonal (en bleu) :

District de la Sarine : *Belfaux, La Sonnaz*

District du Lac : *Courtepin, Misery-Courtion*

Le plan directeur cantonal lie les autorités cantonales dans leurs décisions. Une commune peut incorporer ou ne pas incorporer une zone du plan directeur cantonal dans son propre plan d'aménagement local (PAL). En cas de refus d'incorporer une zone éolienne, la commune devra justifier sa décision auprès du canton. A noter que pour le moment il n'existe aucun projet éolien détaillé.

## 2. Les intérêts en jeu

*La Confédération* a fait adopter la révision de la loi sur l'énergie par le peuple en 2017. La loi sert à encourager les installations d'énergies renouvelables. L'exécution des différentes mesures prévues dans la loi est en partie de la compétence des cantons.

*Le canton de Fribourg* veut promouvoir sur son territoire la production d'un certain nombre de GWh de courant électrique éolien (1).

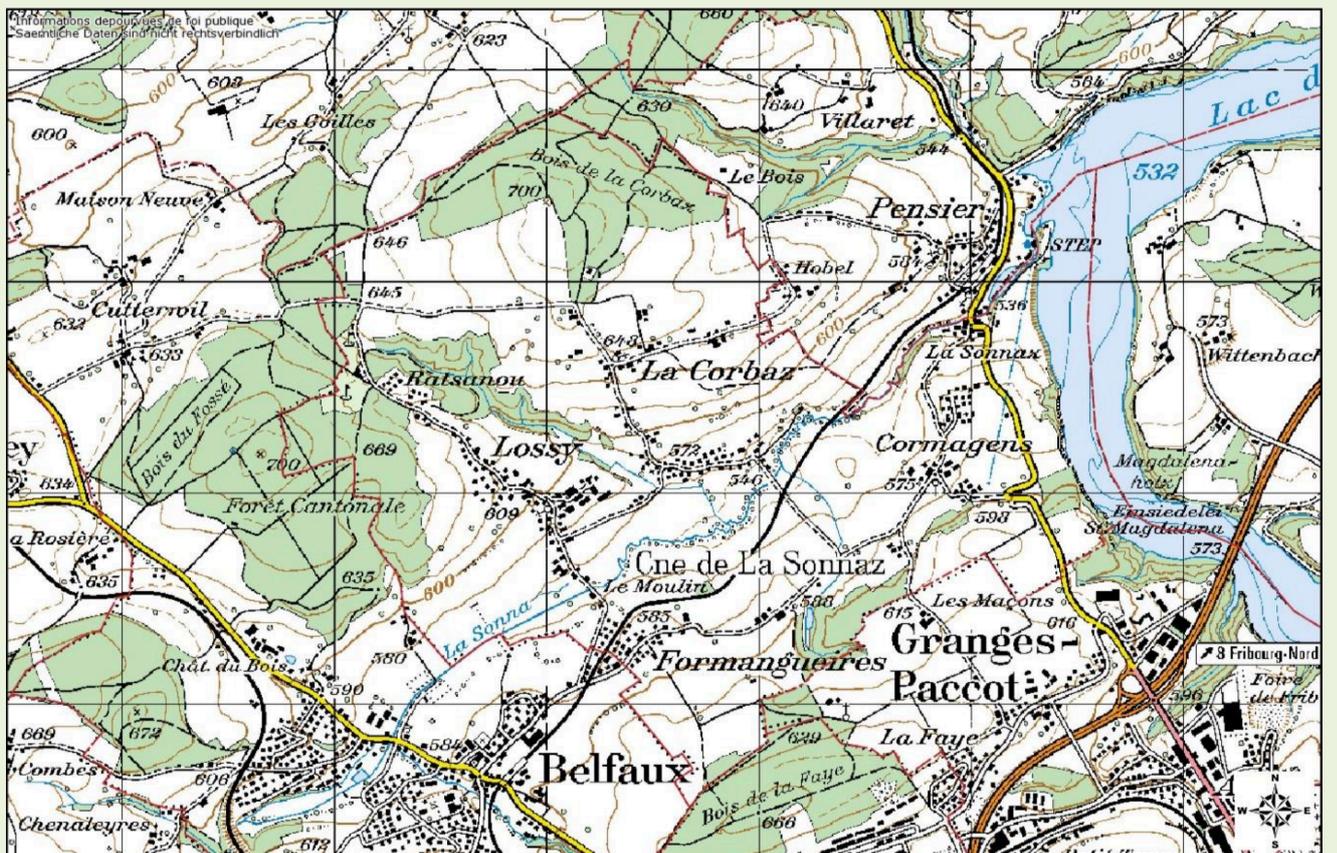
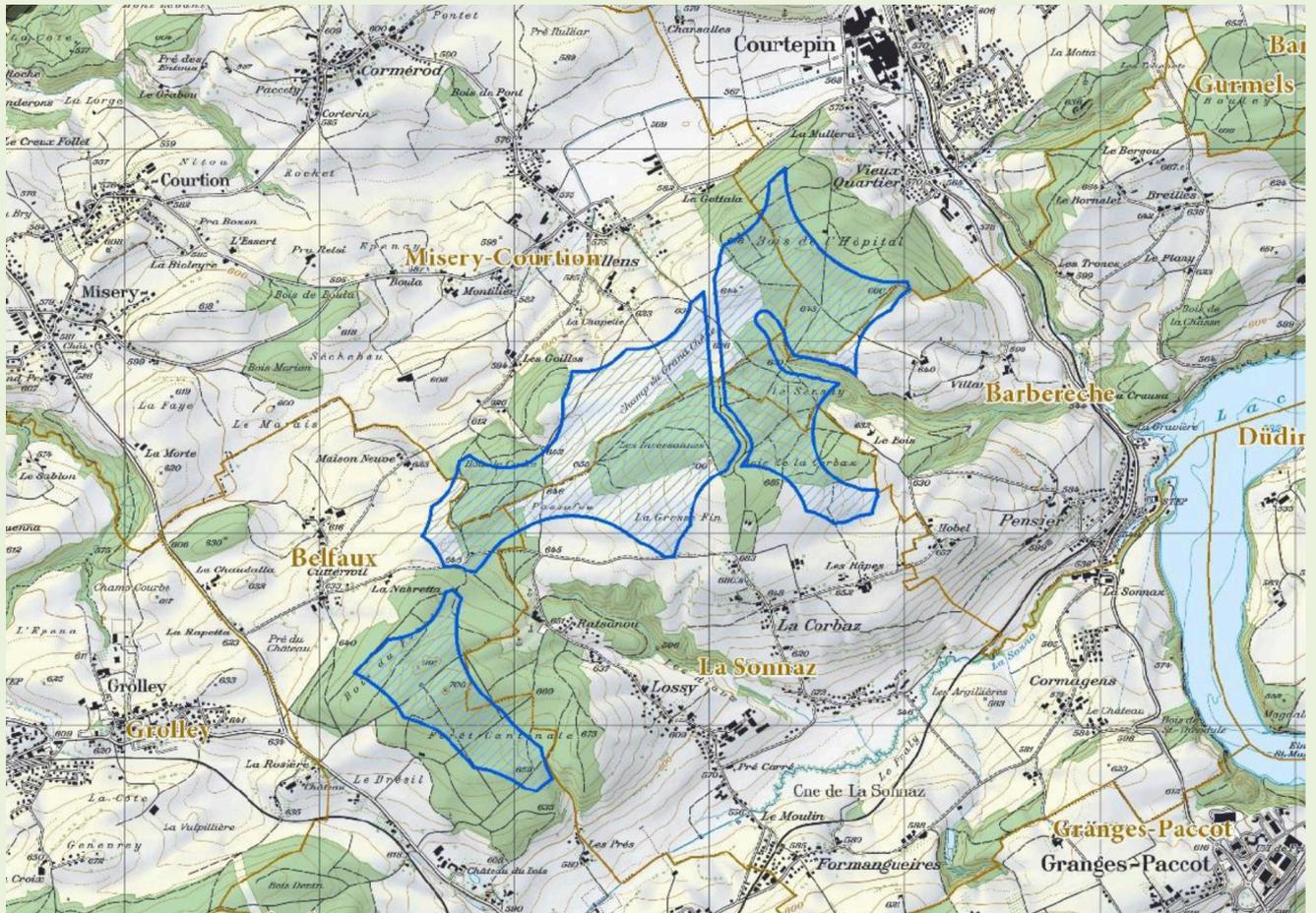
*Les communes* peuvent être intéressées à l'installation de turbines pour des raisons financières. Les propriétaires des terrains touchés par les installations seront dédommagés, la commune peut participer financièrement comme investisseur.

*Le promoteur* des éoliennes agit comme vendeur d'un produit.

Grâce aux subventions, soit la rétribution à prix coûtant (RPC), *les investisseurs* ont un intérêt financier à la construction d'éoliennes. Si la productivité devait être moindre que prévue, les investisseurs pourraient être perdants.

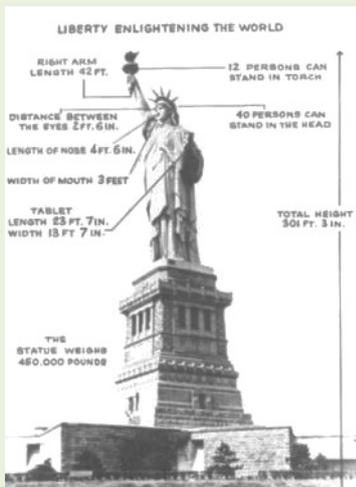
*Les voisins* d'une installation éolienne veulent éviter les nuisances (visuelles, sonores, infra-acoustiques) et ils craignent la dévalorisation de leur propriété. La proposition éventuelle d'une distance minimale de 500 mètres entre des bâtiments habités et une éolienne d'une hauteur de 200 mètres serait largement insuffisante pour éviter les nuisances .

*Les associations environnementales* jouent le rôle d'avocat de la nature et du patrimoine. Elles veillent au maintien du paysage culturel. Suivant leur buts elles veulent protéger l'avifaune ou éviter le massacre des massifs forestiers.



En haut: Carte de la zone éolienne "Les collines de La Sonnaz" tirée du Guide de planification des parcs éoliens du canton de Fribourg, 2017. En bas: carte nationale de Swisstopo, Berne. Proximité des zones urbanisées

### 3. L'envergure d'un projet éolien



*La statue de la Liberté à New York a une hauteur de 92 mètres y inclus les socles. Une éolienne du type Enercon E-126 a une hauteur allant jusqu'à 210 mètres à la pointe des pales.*



*Préparation d'une fondation pour une éolienne Enercon E-126 dans la forêt d' Ochsenberg- Kleve (Allemagne)*

## 4. Les problèmes

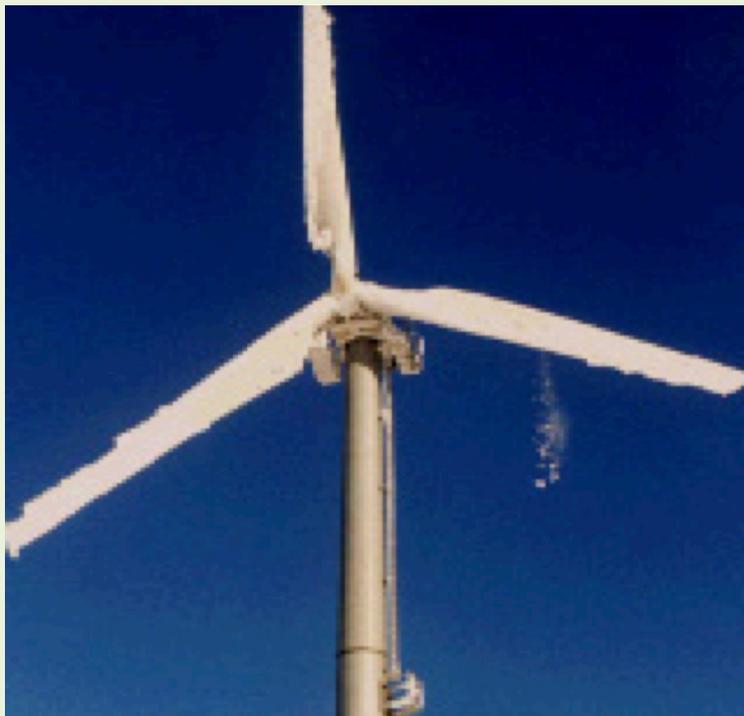
*Pour la commune* : un clivage d'opinions dans la population. Des jalousies. Le risque financier. Si les groupes d'installations électriques sont suffisamment solides pour résorber un déficit, les communes qui agissent souvent comme co-investisseurs n'ont aucun intérêt à perdre de l'argent.

*Pour les particuliers* : les nuisances, une dévalorisation de leur propriété.

*Pour les associations environnementales* : l'atteinte au patrimoine, un saccage des massifs forestiers, la mise en danger de la migration intercontinentale des oiseaux.

## 5. Le Conseil communal veut de telles installations : comment faire ?

Le Conseil communal a le droit d'exiger une information exacte concernant le type d'éolienne, ses dimensions, les emplacements choisis et la *productivité éventuelle*. Un vendeur aura tendance à surévaluer la productivité, à analyser d'une façon trop optimiste les mesures du vent, mais ce sont les investisseurs qui portent le risque d'un éventuel déficit. La commune a intérêt à se renseigner sur les pertes de productivité causées par le gel sur les pales et par l'arrêt des installations au moment de la migration d'oiseaux ou du passage d'avions. La commune doit demander une garantie financière pour le démantèlement complet y compris la partie supérieure de la fondation, lors de l'abandon de l'installation, autrement ces coûts seront à sa charge. Elle doit se préparer aux oppositions et à une longue procédure d'approbation.



*La formation de glace réduit l'efficacité d'une éolienne. On doit chauffer les pales en hiver avec du courant électrique. Photo: Eolienne 150 kW sur Obergrenchenberg SO, 1'300 m.s.m. ©Timo Laakso 2009*

## 6. Le Conseil communal ne veut pas de telles installations : comment faire ?

Si le Conseil communal ne veut pas l'installation d'éoliennes sur le terrain communal, il doit refuser d'inclure une zone éolienne dans son plan d'urbanisme et d'aménagement communal. Le Conseil communal devra gérer la pression des propriétaires de terrain qui espéraient recevoir une indemnité grâce à l'emplacement d'une turbine. Le canton à son tour essaiera de faire pression en évoquant son plan directeur éolien et l'intérêt cantonal des éoliennes. Un non clair demande du courage. Il existe des communes et cantons qui refusent des projets éoliens : Court BE ; Rheinau Windpark SG ; Oberegg AI ; Bilten GL ; les deux cantons d'Appenzell.



*Dahlem, Schmidtheimer Wald (Allemagne). Turbine Enercon E-115. L'homme est petit par rapport à la turbine industrielle. ©Kölner Stadtanzeiger, 1er janvier 2019*

## 7. L'intérêt national des installations éoliennes mis en question

Les politiciens suisses commencent à réaliser que l'Allemagne ne va pas réussir son tournant énergétique, dit "Energiewende", même avec un immense nombre d'éoliennes efficaces posées dans le Nord du pays. L'irrégularité de la production du courant éolien doit être compensée en produisant du courant stable avec du charbon, du gaz ou du nucléaire. En Suisse, nous n'avons pas encore trouvé la solution pour le remplacement futur de nos centrales nucléaires. Pour citer Jens Alder, le chef d'Alpiq : "Si la Suisse veut un certain degré d'autosuffisance, elle a besoin de plus de capacité en hiver. Il est encore possible d'exploiter l'hydroélectricité dans une certaine mesure, mais cela va à l'encontre d'autres objectifs tels que la conservation des paysages. L'énergie éolienne et solaire ne résout pas le problème." (2). Jean-Michel Bonvin de

Groupe E Greenwatt disait ceci dans La Liberté : “Les gens ont compris qu’ils ne feraient pas d’argent avec l’éolien. Il n’y a pas de concurrence aujourd’hui.” (3).

Les éoliennes produisent peu de CO2 il est vrai, mais pour couvrir les jours sans vent nous dépendons du courant importé d’usines qui produisent beaucoup de CO2.

Pourquoi alors construire des éoliennes en Suisse si nous ne pouvons ni améliorer la sécurité d’approvisionnement en électricité ni “faire quelque chose pour le climat” ?

## 8. L’intérêt international de la migration des oiseaux

La migration annuelle des oiseaux et chauves-souris au printemps et en automne entre l’Europe du Nord et l’Afrique passe presque inaperçue au-dessus de nos têtes, car elle a lieu surtout durant la nuit. Et il ne s’agit pas uniquement d’hirondelles qui font le passage périlleux. A l’occasion de la mise à l’enquête pour un projet éolien au-dessus du Lac Noir (Schwyberg), le Groupe E-Greenwatt a commandé une étude détaillée sur la migration (4). Les données récoltées par un radar spécial laissent songeur : les nombreuses espèces d’oiseaux migrateurs se comptent par milliers par heure. Ils forment des essaims, arrivant groupés pendant des semaines. Sur le plateau fribourgeois, le passage des oiseaux migrateurs se fait de façon très concentrée à cause de la proximité des Alpes et du Jura. Ceci rendra l’arrêt temporaire des turbines indispensable. On ne pourra pas comparer l’impact des grandes turbines du plateau fribourgeois sur les oiseaux avec celui d’une installation dans le Jura ou dans la vallée du Rhône vu l’absence de migration massive dans ces deux cas. La Confédération aura son mot à dire car elle a ratifié en 1995 la “Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (PNUE)”, dite Convention de Bonn.



*En Californie on a dû enlever 960 éoliennes de taille moyenne qui se trouvaient dans une zone de migration d’oiseaux sur le col d’Altamont. Image: Récolte d’oiseaux morts en Canada. ©Ontario Wind Resistance*

## 9. Qui sommes-nous ?

Paysage Libre Fribourg est une association cantonale qui réunit les associations régionales ayant pour but “de promouvoir la production de courant électrique renouvelable tout en préservant le patrimoine paysager et la nature dans le canton”. L’association s’opposera particulièrement aux installations dans les forêts et luttera pour l’arrêt de turbines au moment de la migration d’oiseaux. Elle est membre de “Paysage Libre Suisse”. Le comité est constitué des personnes suivantes : Clotilde Medana Schlageter, Le Flon; Kurt Sager, Marly, Dieter Meyer, Marly (président).

Dieter Meyer, septembre 2019

Sources citées:

- 1) [Plan directeur éolien du canton de Fribourg](#)
- 2) [Neue Zürcher Zeitung, 25 mars 2019 : “Das Risiko eines Blackouts wird steigen”](#) (traduit)
- 3) [La Liberté, Nov. 2017 “Premières éoliennes dans cinq ans”](#)  
[24Heures, 10 avril 2019. “Moins venteux que prévu, Vaud reste-t-il un éden éolien ?”](#)
- 4) [Untersuchungen über die Auswirkungen des Windparks Schwyberg auf die Vögel : Vogelzug](#)

[Paysage-Libre-Fribourg.ch](http://Paysage-Libre-Fribourg.ch), président Dieter Meyer, Route de Planafin 41, 1723 Marly. Avril, 2019







*Milan royal happé par une pale en Allemagne. ©Christian Gelpe*